

**AXIS &
SEARCH**
Consulting



**MON
COMPTE
FORMATION**

BILAN DE COMPETENCES



Programme détaillé

contact@axis-and-search.com

06 15 15 87 64

« Ce n'est pas le vent qui décide de votre destination, c'est l'orientation de votre voile. Le vent est le même pour tous »

Jim ROHN

Entrepreneur, écrivain, coach



SOMMAIRE

1. Objectifs
2. Lieux de formation
3. Contact et horaires
4. Public visé
5. Accessibilité des personnes en situation de handicap
6. Prérequis
7. Accès, modalités, délais et amplitude
8. Compétences visées
9. Modalités pédagogiques
10. Moyens pédagogiques, méthodes et techniques d'encadrement
11. La consultante
12. Cadre réglementaire : les 3 phases du bilan
13. Déroulement du bilan
14. Les 3 formules AXIS AND SEARCH CONSULTING
15. Financements possibles
16. Résultats attendus
17. Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats
18. Référencement, certification et habilitation AXIS AND SEARCH CONSULTING
19. Outils d'évaluation innovants et de haute qualité
20. Indicateurs de performance et de satisfaction 2021

Programme

Description détaillée

► Les points forts

Une action sur-mesure qui place le bénéficiaire au centre de l'accompagnement : temps d'échanges dans un cadre sécurisant et bienveillant, ateliers individualisés, sur-mesure, écoute, disponibilité et expertise de la psychologue du travail.

1. Objectifs

Le bilan de compétence défini à l'**article R. 6313-4 du code du travail** a pour objet de « Permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation. »

Les 5 objectifs du bilan sont :

- ① Explorer votre parcours et vous positionner sur le marché du travail : Bilan de compétences "Mobilité externe".
- ② Explorer votre parcours dans le cadre d'un nouveau positionnement au sein de votre entreprise : Bilan de compétences "Mobilité interne", "Bilan professionnel ou bilan de positionnement".
- ③ Définir ou valider un projet entrepreneurial : Bilan de compétences "Création ou reprise d'entreprise"
- ④ Faire le point sur votre parcours, analyser, comprendre et dépasser une situation professionnelle difficile : Bilan de compétences "Faire face à une situation difficile"
- ⑤ Préparer une évolution au sein de votre entreprise lorsque vous avez 45 ans et plus : bilan de compétences "seconde partie de carrière" ou bilan "Senior"

Les objectifs du bilan sont définis avec le bénéficiaire lors de l'analyse des besoins.

2. Lieux de formation

Bureau d'Alès : Bâtiment Myrapole, Digit'Alès 1675 Chemin de Trespeaux 30100

Bureau d'Avignon : 34 Rue Banasterie 84 000

Bureau de Saint-Quentin-la-poterie : 4 Place du Monument aux Morts 30700

3. Contact et horaires

Cécile Bueno-Klein, Responsable pédagogique contact@axis-and-search.com Tel. 06 15 15 87 64

Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h

4. Public visé

- Salariés du secteur privé en contrat à durée indéterminée ou déterminée
- Salariés du secteur public : fonctionnaires ou agents non titulaires
- Demandeurs d'emploi
- Travailleurs non-salariés

5. Accessibilité des personnes en situation de handicap



Personne en Situation de Handicap (PSH) : une attention particulière est portée aux personnes en situation de handicap pour s'assurer de la faisabilité de la prestation et définir les modalités souhaitées d'adaptation du bilan.

Les bureaux d'Alès et de Saint Quentin-la-poterie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Quand l'accès aux locaux n'est pas possible (« bureau d'Avignon »), une solution est recherchée. En dernier recours et avec l'acceptation du bénéficiaire, le bilan de compétences pourra être réalisé entièrement à distance (distanciel synchrone¹).

N'hésitez pas à contacter Cécile Bueno-Klein, votre référente handicap : contact@axis-and-search.com
Tel. 06 15 15 87 64 Rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 19h

6. Prérequis

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

7. Accès, modalités, délais et amplitude

Accès : Accompagnement réalisable tout au long de l'année. Entretien préalable au démarrage du bilan - gratuit et sans engagement

Modalités : Pour toute demande de bilan, un devis précisant le montant (TTC) de la prestation ainsi que ses dates de réalisation est établi. Le devis est transmis au demandeur par courriel.

Délai : La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, démarre dans un délai de 15 jours ouvrés. Ces 15 jours comprennent le délai légal de rétractation. Dans le cadre de l'utilisation de la plateforme « Mon Compte Formation », le délai obligatoire entre la date de validation de l'inscription et la date de début de bilan doit être à minima de 11 jours ouvrés.

Amplitude : La durée d'un bilan peut varier de 4 semaines à 3 mois suivant la formule choisie et il comprend un point de suivi à 6 mois à compter de la date de fin du bilan.

8. Compétences visées

Le bilan de compétences vise à développer sa capacité à prendre de bonnes décisions concernant son évolution de carrière.

Les compétences clés visées sont les suivantes :

- Capacité à rechercher des informations sur les métiers, leur évolution, les compétences recherchées par les employeurs, le marché de l'emploi, les formations et les dispositifs de financement
- Capacité à analyser son parcours professionnel
- Capacité à identifier ses compétences, connaissances, qualités, valeurs, motivations, besoins, intérêts et aspirations
- Capacité à construire un projet professionnel réaliste et réalisable
- Capacité à s'adapter à la réalité du terrain ou à toute autre élément contextuel ou situationnel contrevenant au projet initial

¹ Le bilan de compétences en distanciel synchrone est réalisé en visioconférence. AXIS AND SEARCH CONSULTING utilise la plateforme sécurisée Cisco WebEx® Meetings.

- Capacité à définir un plan d'action
- Capacité à mettre en œuvre le plan d'action en mobilisant les savoirs et savoir-faire acquis pendant le bilan
- Capacité à convaincre en entretien de recrutement ou de sélection
- Capacité à garder lucidité et santé face à une situation stressante

9. Modalités pédagogiques

Le bilan s'appuie sur une démarche dynamique interactionnelle fondée sur l'alternance d'entretiens individuels avec la conseillère.

Les séances sont organisées en **présentiel**, **distanciel** ou **mixte** (séance en présentiel et distanciel).

Les séances en distanciel sont réalisées via notre plateforme de Visio-consultation Cisco Webex®. Vous avez besoin pour cela d'une bonne connexion internet et d'une webcam. Le très haut débit en fibre optique est recommandé. Le lien de connexion vous est envoyé depuis la plateforme au plus tard le jour de votre séance.

Les modalités de mise œuvre du bilan définies au démarrage pourront être adaptées en cours de bilan en fonction de vos besoins ou des mesures sanitaires liées à l'épidémie de Coronavirus Covid-19.

10. Moyens pédagogiques, méthodes et techniques d'encadrement

Les moyens pédagogiques comprennent principalement :

- **La mise à disposition de ressources documentaires ciblées** : fiche-outil « Enquête Métiers Axis And Search Consulting », supports de formation sur des thématiques traitées en séance (recherche d'emploi, gestion du stress, mécanique de la décision, processus de changement, etc.), modèles de CV et de lettre de motivation.
- **Des tests psychométriques** de motivation, d'intérêts professionnels, de personnalité, de management, de stress, de valeurs, d'aptitudes spécifiques.
- **Des questionnaires d'auto-évaluation** de la personnalité, des compétences, des connaissances, des besoins,
- **Notre plateforme interactive Motiva® avec un espace dédié au bénéficiaire** dont l'accès est possible depuis un mobile ou une tablette : accès aux résultats des questionnaires de motivation et d'intérêts professionnels, de 1800 métiers dont une liste de métiers personnalisée, des vidéos et des simulations de parcours visant à sécuriser vos projets.
- **Notre guide avec ses fiches supports pour chaque étape du bilan**
- **Un rapport de synthèse** reprenant les éléments essentiels de chaque étape ainsi que le plan d'action

11. La consultante

Cécile Bueno-Klein



* Psychologue du Travail et des Organisations
Inscrite auprès de l'Agence Régionale de Santé
Occitanie N° ADELI : 30 93 0488 9

Posture de l'intervenante :

La non-directivité : laisser le temps au bénéficiaire d'intégrer le travail réalisé pendant les séances

La relation d'aide co-constructive centrée sur la personne : le bénéficiaire est « expert » de sa vie, absence de jugement, écoute active, cheminement à ses côtés, facilitation de nouvelles pistes de réflexion ou d'hypothèses

L'approche systémique visant l'autonomie du bénéficiaire dans son analyse des situations et des hypothèses : pris en compte des interactions avec la famille, les systèmes, structures, etc. dans lesquelles il évolue, etc.

Depuis 25 ans, Cécile Bueno-Klein travaille pour une clientèle variée (entreprises, associations, collectivités territoriales, écoles, université, mission locale, particuliers). En 2011, après avoir occupé des postes de généralistes et de spécialistes dans la fonction ressources humaines, elle crée le cabinet d'études, de conseil et d'accompagnement AXIS AND SEARCH CONSULTING.

Elle réalise des accompagnements professionnels individualisés, anime des sessions collectives de formation et des bilans de compétences depuis plus de 12 ans.

Cécile Bueno-Klein a suivi un double cursus en gestion des ressources humaines et en psychologie du travail et des organisations.

Découvrez son profil



Un travail sur le passé, le présent et le futur qui mobilise des compétences centrales pour le développement, l'adaptation et le changement du bénéficiaire : capacités à symboliser sa vie, à réfléchir sur son efficacité, ses actions, ses motivations, etc., capacités à se projeter et à anticiper.

Un soutien, une aide et un conseil sur-mesure fondés sur la relation avec le bénéficiaire et l'expression de ses besoins, attentes, problématiques au fil des séances.

12. Cadre réglementaire

Le déroulement du bilan de compétences respecte les trois phases réglementaires définies par le Code du travail. La durée de ces différentes phases dépend de la formule de bilan de compétences choisie par le bénéficiaire².

1. Phase préliminaire :

- Analyse de la demande du bénéficiaire : clarifier ses besoins et ses attentes
- Détermination de la formule la plus adaptée à la situation et au besoin
- Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan
- Confirmation de l'engagement du bénéficiaire
- Définition du planning prévisionnel des séances

² Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences

2. Phase d'investigation :

- Bilan personnel, tests et questionnaires d'orientation et de personnalité :
 - Analyse du parcours personnel et professionnel
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité
 - Réflexion autour des équilibres de vie
- Analyse métier /marché et recherches documentaires :
 - Exploration des pistes d'évolution professionnelle possibles
 - Analyse des compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être
 - Identification des projets réalisables, modalités de réalisation, plan d'action.

Cette phase a pour objectif de permettre au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

3. Phase de conclusion :

- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Définition des modalités et des étapes du ou des projets professionnels
- Planification de l'entretien de suivi à 6 mois

/// La durée totale du bilan de compétences inclut les temps d'entretien (présentiel ou distanciel synchrone³), le travail personnel guidé en inter-séances et la passation des tests. Le temps consacré aux enquêtes-terrains n'est pas inclus dans la durée totale du bilan de compétences.

13. Déroulement du bilan AXIS AND SEARCH CONSULTING

CONTENU DES SÉANCES		Calendrier
Phase préliminaire	Pré-accueil – Dossier Diagnostique	Entretien préalable Gratuit et sans engagement
	Analyse de la demande du bénéficiaire	
	Détermination de la formule la plus adaptée à la situation et au besoin	
	Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan	
	Séance 1 - Parcours de vie	
	Analyse et définition des objectifs	Démarrage à plus de 14 jours du pré-accueil (délai légal)
Phase d'investigation	Analyse du parcours	Semaine 1*
	Séance 2 - Valeurs et besoins	Semaine 2*
	Analyse des valeurs professionnelles	
	Séance 3 - Motivations et personnalité	Semaine 3*
	Analyse de la personnalité et des motivations	
	Séance 4 - Pistes professionnelles	Semaine 4*
	Identification et analyse des différentes pistes professionnelles	
	Séance 5 - Portefeuille de compétences & Potentialités	Semaine 5*
	Portefeuille des compétences et des potentialités	
	Identification des forces, incertitudes, cohérences, incohérences, liens, oppositions, freins, risques	
	Séance 6 - Faisabilité des projets	Semaines 6 à 10*
Analyse des possibilités d'évolution professionnelle		
Confrontation du projet à la réalité du terrain, des contraintes et du profil		
Phase de conclusion	Formalisation des projets retenus	Semaines 7 à 12*
	Séances 7 à 8 - Plan d'actions	
	Conditions et moyens facilitant la mise en œuvre du projet	
	Étapes de mise en œuvre du projet	
	Rédaction de la synthèse et du plan d'action et remise du document de synthèse	

* Dans le cadre de l'adaptation du bilan aux besoins du bénéficiaire, le calendrier varie d'un bénéficiaire à l'autre. Certaines séances sont espacées dans le temps pour permettre au bénéficiaire d'intégrer les informations et de réaliser les démarches utiles à sa progression, à la construction ou la mise en œuvre du projet. Le travail personnel réalisé en dehors des sessions est fondamental : il permet une appropriation du processus de changement par le client, une confrontation à la réalité et une prise de conscience de ce qui est de l'ordre du possible.

14. Les 3 Formules AXIS AND SEARCH CONSULTING

<p align="center">« FORMULE VIA » <i>8 heures</i></p>	<p align="center">« FORMULE ALTER EGO » <i>15 heures</i></p>
<p align="center">1 entretien conseil (gratuit) + 3 entretiens individuels de 2 heures (6H) <i>En Visio ou en présentiel</i></p> <hr/> <p align="center"><u>Contenu des entretiens individuels</u> 1 entretien individuel (2h) pour identifier vos besoins, vos aspirations professionnelles et personnelles, votre profil (valeurs, aptitudes, personnalité)</p> <p>1 entretien individuel (2h) pour identifier vos compétences, vos potentiels et évaluer la faisabilité du projet</p> <p>1 entretien individuel (2h) pour formaliser votre plan d'action comprenant les différentes étapes de mise en œuvre du/des projets</p> <hr/> <p align="center">+</p> <p align="center">Travail personnel guidé en inter-séances comprenant les tests, questionnaires, ateliers ciblées (2h)</p> <p align="center">+</p> <p align="center">1 Synthèse bilan remise en fin d'accompagnement</p> <p align="center">+</p> <p align="center">1 Rendez-vous de suivi programmé à 6 mois</p> <p>/// La formule VIA permet de valider 1 projet</p>	<p align="center">1 entretien conseil (gratuit) + 5 entretiens individuels de 2h (10h) <i>En Visio ou en présentiel</i></p> <hr/> <p align="center"><u>Contenu des entretiens individuels</u> 2 entretiens individuels (4h) pour identifier vos besoins, vos aspirations professionnelles et personnelles, votre profil (valeurs, aptitudes, personnalité)</p> <p>2 entretiens individuels (4h) pour identifier vos compétences, vos potentiels et confronter les pistes professionnelles souhaitées ou révélées</p> <p>1 entretien individuel (2h) pour formaliser votre plan d'action comprenant les différentes étapes de mise en œuvre du/des projets</p> <hr/> <p align="center">+</p> <p align="center">Travail personnel guidé en inter-séances comprenant les tests, questionnaires, ateliers ciblées (5h)</p> <p align="center">+</p> <p align="center">1 Synthèse bilan remise en fin d'accompagnement</p> <p align="center">+</p> <p align="center">1 Rendez-vous de suivi programmé à 6 mois</p> <p>/// La formule ALTER EGO permet de valider 1 ou 2 projets</p>
<p align="center">840 euros TTC</p>	<p align="center">1570 euros TTC</p>

« FORMULE EXTENSO »

24 heures

1 entretien conseil (gratuit)
+
8 entretiens individuels de 2h (16h)
En Visio ou en présentiel

Contenu des entretiens individuels

3 entretiens individuels (4h) pour identifier vos besoins, vos aspirations professionnelles et personnelles, votre profil (valeurs, aptitudes, personnalité)

3 entretiens individuels (4h) pour identifier vos compétences, vos potentiels et confronter les pistes professionnelles souhaitées ou révélées

2 entretiens individuels (2h) pour formaliser votre plan d'action comprenant les différentes étapes de mise en œuvre du/des projets

+
Travail personnel guidé en inter-séances comprenant les tests, questionnaires, ateliers thématiques ciblées (8h)

+
1 Synthèse bilan remise en fin d'accompagnement

+
1 Rendez-vous de suivi programmé à 6 mois

La formule EXTENSO permet de valider le (les) projet(s) envisagé(s) au démarrage du bilan ou révélé(s) pendant le bilan

1900 euros TTC

AXIS AND SEARCH CONSULTING – CECILE BUENO-KLEIN EI

www.axis-and-search.com - ☎ 06.15.15.87.64 - ✉ contact@axis-and-search.com

RCS de Nîmes : 531 357 283 - SIRET : 531 357 283 00013

Organisme de formation enregistré sous le N° 91 30 03617 30 auprès du préfet de la Région Occitanie

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Mise à jour : 08/04/2024 Version 3 Page 13 sur 16

15. Financements possibles du bilan

1. Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le bilan de compétences peut être financé dans le cadre du CPF* (*Compte personnel de formation). Procédure simplifiée, confidentialité vis-à-vis de l'employeur, délai rapide d'acceptation du dossier, le CPF est le moyen idéal pour financer un bilan de compétences. Le CPF est aussi mobilisable par les agents de la fonction publique et les dirigeants d'entreprise. Depuis le 19 novembre 2019, la demande de financement se fait directement via l'application <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Les trois formules de Bilans de compétences Axis And Search Consulting sont éligibles au CPF*.

À noter : les agents de la fonction publique d'État et territoriale doivent adresser leur demande à leur administration et les agents de la fonction publique hospitalière doivent adresser leur demande à [l'ANFH](#).

Coordonnées du centre de bilan de compétences



AXIS AND SEARCH CONSULTING

Organisme de formation enregistré sous le N° 91 30 03617 30

auprès du Préfet de la Région OCCITANIE

Numéro SIREN : 531 357 263 00013.

Siège social : 4 Place du Monument aux Morts 30700 Saint Quentin-la-poterie

Contact : Cécile Bueno-Klein 06 15 15 87 64

contact@axis-and-search.com

www.axis-and-search.com

2. Le Plan de Développement des Compétences de votre employeur

Le bilan de compétences peut être financé via le « Plan de Développement des Compétences » de votre employeur (entreprise, association, collectivités). Vous bénéficiez alors du financement intégral de la prestation.

3. Pôle Emploi

Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de Pôle emploi. En tant que demandeur(se) d'emploi, vous avez aussi le droit de réaliser un bilan de compétences pour redéfinir votre projet professionnel et rebondir plus rapidement.

4. Financement Personnel

C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer son bilan de compétences, sans inconvénients et longueurs administratifs.

5. Autres solutions

Le bilan de compétences peut également être financé via d'autres dispositifs, notamment par [l'AGEFIPH](#) pour les personnes en situation de handicap ou par le service social de la CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance). Certains dispositifs spécifiques régionaux ou départementaux permettent également de financer cette prestation.

16. Résultats attendus

Le bilan de compétences apporte :

- **Un chemin clair vers un ou plusieurs projets : plan d'action**
- **Un mieux-être** : apaisement des tensions, incertitudes, questionnements,
- **Une meilleure connaissance et compréhension de soi** : ses forces, ses potentialités, ses fragilités, ses zones de confort et d'inconfort,
- **Une énergie positive** qui vous donne envie d'agir et stimule vos potentialités,
- **Plus de confiance en soi et en l'avenir.**

17. Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats

- **Une synthèse du bilan** de compétences est remise au bénéficiaire en dernière séance
- **Une feuille d'émargement** est signée par le bénéficiaire lors de chaque séance
- **Une grille d'évaluation des acquis** est remplie en dernière séance avec le bénéficiaire
- **Un quizz d'évaluation des connaissances** et un **questionnaire de satisfaction** sont remplis en fin de bilan
- **Un deuxième questionnaire de suivi** est envoyé au bénéficiaire 3 mois ou 6 mois après la fin du bilan. La conseillère reprend contact avec le bénéficiaire pour faire un point sur le(s) projet(s), ses freins et ses réussites (entretien organisé en présentiel ou distanciel).

18. Référencement, certification et habilitation AXIS AND SEARCH CONSULTING

Qualiopi
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre des actions suivantes :

BILANS DE COMPÉTENCES


motiva


ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie


AEC DISC

Psychologue du
travail

19. Outils d'évaluation innovants et de haute qualité

Axis And Search Consulting sélectionne des tests psychotechniques et des questionnaires reconnus, fiables et pertinents. Nos outils proviennent pour la majorité, d'éditeurs spécialisés signataires de la [charte Qualité des éditeurs d'outils d'évaluation des personnes](#).

NEO-PI-R
Inventaire de la Personnalité-Revisé

 **Pearson**
TalentLens

 **ecpa**
par Pearson

 **hogrefe**

20. Indicateurs de performance et de satisfaction 2023



100% de nos bénéficiaires recommandent
Axis And Search Consulting



96%
**TAUX DE SATISFACTION
CLIENT 2023**

- ▶ **100%** des bénéficiaires ont suivi le bilan dans sa totalité
- ▶ **42%** ont déclaré que le bilan les a aidés à définir une nouvelle trajectoire professionnelle
- ▶ **29 %** ont déclaré que le bilan leur a permis de faire le point sur leur carrière
- ▶ **29%** ont déclaré que le bilan leur a permis d'identifier leurs compétences professionnelles et personnelles

▶ **100%** de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois

▶ Nombre d'enquêtes terrain réalisées par les bénéficiaires pour valider leur projet : **83**

Nature des enquêtes :

- 22% Contacts Entreprises
- 31% Contacts Organismes de Formation
- 10% Contacts Organismes Financeurs
- 37% Contacts de Professionnels - Métiers

Témoignages

« Cabinet que je recommande fortement. Grande capacité d'écoute et d'analyse de la part de la consultante, ce qui permet d'avancer rapidement et de rebooster la confiance en soi et la motivation pour encore plus aller de l'avant. »

Lucile – 43 ans

« J'ai beaucoup apprécié l'accompagnement que j'ai réalisé chez AXIS AND SEARCH CONSULTING pour mon bilan de compétences (formule Extenso 24h sur 4 mois). Mme Bueno-Klein est très à l'écoute, proactive et professionnelle. Elle sait s'adapter à nos problématiques et à nos contraintes professionnelles. Le plus pour moi est l'accompagnement psychologique. J'ai pu identifier des métiers qui pourraient me convenir et je ressors de ce bilan de compétences avec un plan d'action pour mon futur professionnel. Merci beaucoup ! »

Coralie – 31 ans

« Si vous souhaitez en apprendre plus sur vous, sur vos motivations, vos intérêts, votre métier passion et que vous souhaitez être accompagné par quelqu'un de compétent, vous êtes au bon endroit »

Romain – 28 ans

« Suite à un licenciement économique, je suis arrivée dans le bilan, perdue, angoissée, stressée. Je termine avec une forte détermination dans ma recherche d'emploi. Je sais où je vais grâce à l'écoute et le réconfort positif de Madame Bueno-Klein »

Manuela – 45 ans

« J'ai vécu une expérience incroyable, une vraie rencontre authentique qui m'a permis d'être confortée dans mon parcours professionnel alors que j'avais plein de doutes. Les tests réalisés sont là pour révéler votre potentiel en toute objectivité. Mme Bueno Klein s'investit beaucoup et même en dehors des séances [...] Merci »

Isabelle – 47 ans

« J'ai énormément apprécié la qualité des échanges avec Mme Bueno-Klein, son aptitude à identifier rapidement mes forces et mes faiblesses, à me donner confiance en mes capacités, à effacer mes doutes, avec finesse et bienveillance. Son énergie positive est communicative. Grâce à ce bilan, j'ai pu explorer de manière efficace tous les aspects d'un métier que j'envisageais depuis longtemps, sans vraiment savoir jusque-là comment l'aborder. J'ai le sentiment, au sortir de ce bilan, d'être en possession de tous les outils nécessaires pour mener à bien ma reconversion professionnelle, et me sens confiante pour me lancer dans cette nouvelle voie. »

Fabienne – 55 ans

Axis And Search Consulting Siège social :
Cécile BUENO-KLEIN

5,0 ★ (34) ⓘ · Centre d'information et d'orientation



contact@axis-and-search.com 06 15 15 87 64

<https://axis-and-search.com/entreprises/bilan-de-competences-ales/>

Mentions légales :

Le présent programme est une présentation de la prestation « Bilan de compétences » d'AXIS AND SEARCH CONSULTING. Pour toute question sur ce sujet, contactez Cécile Bueno-Klein par e-mail contact@axis-and-search.com ou par courrier postal à AXIS AND SEARCH CONSULTING 4 Place du monument aux Morts 30700 SAINT QUENTIN LA POTERIE. Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de l'auteur, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Les informations, pictogrammes, photographies, images, textes, qui sont protégés par des droits de propriété intellectuelle se voient interdire toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document. La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droit est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord écrit, expresse et préalable de l'auteur, est strictement interdite.